

Angles d'Attac

ASSOCIATION POUR UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET POUR L'ACTION CITOYENNE
BULLETIN ÉDITÉ PAR ATTAC SUISSE, 1205 GENÈVE - WWW.SUISSE.ATTAC.ORG - NUMÉRO 87 – NOVEMBRE 2012



Sommaire

JAB 2500 BIENNE 4
Retours et changement d'adresse à attac, CP 165, 1870 Monthey 1

Les multinationales: un danger pour la planète ?

La récente fusion des deux géants zougois des matières premières Glencore et Xsatra a remis en lumière de nombreux problèmes liés aux multinationales. Que ce soit aux niveaux écologiques, humains, politiques ou fiscaux, les multinationales sont devenues un danger pour la société.

Glencore est ainsi impliquée dans des opétations douteuses dans plusieurs pays. Par exemple en République du Congo, pays ravagé par une guerre civile, elle n'a pas hésité à recourir à des entremetteurs douteux. Comme le dit la Déclaration de Berne dans son communiqué du 20 novembre, le quotidien de Glencore au Congo est composé « de corruption, d'accidents de travail et de violations des droits humains ».

Des projets de directives sont en cours d'élaboration aux USA et dans l'Union européenne pour obliger les multinationales à respecter un minimum de normes, y compris à l'étranger. C'est également ce que demande en Suisse la pétition « Droits sans frontières » qui a été déposée cet été avec plus de 135'000 signatures. De façon inadmissible, la commission du Conseil des Etats propose de ne pas donner suite à la pétition.

Le secteur alimentaire est aussi victime des sociétés de négoce qui y voient un espace de spéculation au détriment du droit fondamental à la nourriture. Signer l'initiative lancée sur ce thème par les Jeunesses socialistes est un moyen de manifester notre refus de ce système immoral.

On ne peut pas parler des multinationales en Suisse sans soulever également les questions fiscales. Si tant de sociétés s'établissent ici, c'est notamment qu'elles y trouvent un endroit fiscalement très avantageux. Le Denknetz estime à une trentaine de milliards la somme perdue par les pays étrangers en raison du dumping fiscal helvétique.

Les projets de réforme de l'imposition des entreprises que dessinent certains, à l'instar du Conseiller d'Etat genevois David Hiller ne font qu'aggraver les choses: au lieu de proposer des solutions visant à rétablir une imposition normale des multinationales, ils préconise une baisse de l'imposition des entreprises suisses.

Lors de son assemblée générale en octobre à Lausanne, Attac suisse a décidé de s'engager plus à fond sur la question des sociétés de négoce. Avec le collectif bernois du Tour de Lorraine, elle appelle à constituer une coalition d'action sur ce sujet. Vous trouverez plus de détails dans les pages intérieures de notre bulletin.



Glencore International achète des matières premières agricoles en large quantité aux fermiers et les revend en dégageant une marge. Glencore est le premier fournisseur en blé du Programme alimentaire mondial qui leur a acheté pour plus de 70 millions de francs de blé à l'encontre des principes de l'agence onusienne censée, dans la mesure du possible, s'approvisionner directement auprès des fermiers dans le besoin (Le Monde, 7.2.2012)

SOCIÉTÉS DE NÉGOCE

La Suisse, plaque tournante des matières premières

Ces dernières années, la Suisse (et plus particulièrement le paradis fiscal de Zoug et la région du lac Léman) est devenue l'un des noyaux du commerce des matières premières. Sept des douze premières entreprises suisses en matière de chiffre d'affaires revendent des matières premières ou les extraient. Alors que les employés des mines s'esquintent la santé pour un salaire de misère, les managers et les actionnaires des sociétés commerciales engrangent des bénéfices phénoménaux. Et c'est sans évoquer les conséquences qu'a le secteur pour les riverains, qui voient leur environnement et leurs moyens de subsistance détruits.



Photo de l'action genevoise du 13 novembre. Source: www.uniterre.ch

Depuis quelques années, le commerce des matières premières est parmi les plus importantes industries d'exportation de Suisse, alors que les matières premières ne sont à aucun moment sur le sol suisse. Selon la Déclaration de Berne, environ 25% du commerce mondial des matières premières passerait par la Suisse. L'hebdomadaire économique suisse «Handelszeitung» parle de « l'illusion d'un miracle de la croissance » et constate que plus de la moitié de la croissance économique suisse des dernières années découle du commerce des matières premières, alors que les milliards de francs de bénéfices ne profitent qu'à une minorité et ne créent aucun emploi.

Que la Suisse ait autant d'attrait pour les marchands de matières premières ne tient en aucun cas du hasard. Ce secteur est tributaire de taux d'imposition faibles, d'une tendance sociétale au secret trop important et d'une réglementation et d'un contrôle trop discrets. A l'heure où les Etats-Unis et l'UE adoptent des lois pour forcer les entreprises du secteur des matières premières à davantage de transparence, l'administration suisse, elle, ne semble pas estimer nécessaire ce type de mesure. Pourtant, la pression de l'opinion publique sur ce secteur caractérisé par le secret monte: ainsi, la pétition «Droit sans frontières», qui a réussi l'exploit de réunir 135'000 signatures, a été remise au Conseil fédéral et au Parlement pendant l'été 2012. Lancée par 50 organisations différentes, la pétition exige la mise en application de directives durables permettant de placer face à ses responsabilités toute entreprise dont le siège est situé en Suisse en matière de violations des droits de l'Homme et de pollution dans les pays d'extraction.

Le quotidien Neue Zürcher Zeitung a d'ores et déjà identifié des problèmes pour la place économique suisse: «Après les banquiers et les jongleurs du monde de la finance, de nombreuses multinationales du secteur des matières premières installées en Suisse (Glencore et Xstrata, en particulier) se trouvent attaquées de toutes parts. Au premier plan, ce sont les organisations non gouvernementales, les syndicats et les partis de gauche qui s'attaquent à l'ensemble du secteur des matières premières, en répandant l'idée sans nuance que tous ceux qui tirent un bénéfice des matières premières violent les droits de l'Homme, polluent, se rendent coupables de fraude fiscale et manipulent les prix sur le marché mondial» (NZZ du 25.8.2012).

Nous nous joignons aux revendications de la pétition «Droit sans frontières» et souhaitons lutter avec toutes les personnes et organisations concernées dès l'année prochaine contre les entreprises suisses du secteur des matières premières responsables un peu partout dans le monde de pollutions et de violations à l'encontre des droits de l'Homme. Nous voulons tisser des liens

Initiative Stop à la spéculation



La spéculation sur les biens alimentaires est la forme la plus répugnante de la recherche du profit. Avec leurs paris, les banques poussent les prix des biens alimentaires vers le haut, et partagent ainsi la responsabilité de la faim dans le monde. Quelques-uns s'enrichissent aux dépens de milliards. La Suisse s'immisce dans ce commerce en tant que siège de nombreux commerçants de matières premières et d'acteurs de la finance.

Les Jeunesses socialistes, avec d'autres associations, ont lancé l'initiative **«Stop à la spéculation»** pour changer cela et remettre à nouveau au centre les besoins de l'humanité. On ne joue pas avec la nourriture. Nous reviendrons sur cette initiative dans notre prochain numéro.

Vous pouvez d'ores et déjà la signer en téléchargeant la feuille de signatures sur notre site ou sur www.stopspeculation.ch

avec les individus concernés par les activités de ces entreprises partout dans le monde et mettre les managers, les patrons et les actionnaires face à leurs revendications et ainsi soutenir la lutte des habitants des zones d'extractions et ses mineurs.

Appel à la création d'un groupe d'action à l'occasion du «Forum économique mondial des revendeurs de matières premières» de Lausanne

Du 15 au 17 avril, l'Hôtel Beau Rivage Palace de Lausanne accueillera la deuxième édition du «Sommet mondial des matières premières». Ce sommet organisé par le Financial Times (FT) réunira les plus grandes maisons de commerce, banques d'investissement et groupes spécialisés dans les matières premières à l'échelle mondiale dont les patrons, les managers et les PDG discourront et débattront. Selon le FT, le gratin du secteur des matières premières sera présent et la participation à cette manifestation est donc essentielle pour tous ceux qui investissent dans les matières premières ou en font commerce.»

Le congrès du printemps 2012 a réuni plus de 300 patrons et grands négociants du monde entier pour «débattre des défis centraux qui se posent à l'industrie des matières premières dans le contexte économique actuel à l'échelle mondiale» . Cette réunion au sommet montre bien le rôle de taille que joue le commerce des matières premières dans les chaînes de production mondiales. De nombreux produits que nous utilisons au quotidien et dont nous ne pouvons plus vraiment nous passer dépendent de ces matières premières. Les multinationales qui les contrôlent détiennent donc un pouvoir immense.

A l'heure actuelle, les activités de ces multinationales sont loin d'être transparentes. Les relations de propriété sont déguisées au moyen de filiales elles aussi abonnées aux pratiques douteuses. Il est inacceptable et scandaleux que la population locale et l'environnement souffrent des méthodes d'extraction qui vont souvent de pair avec la militarisation de régions entières, par exemple. Il est grand temps de se positionner très clairement contre l'exploitation, les activités criminelles et la participation active d'une Suisse prétendument «neutre» à la destruction de la vie et des habitats dans le monde, alors que celle-ci joue le rôle de plaque tournante du commerce et abrite le siège principal de nombreuses multinationales.



Dans le contexte du «Sommet mondial des matières premières» de Lausanne, nous souhaiterions donc créer un large groupe d'action. Nous invitons toutes les organisations qui le souhaitent à y participer. A l'initiative notamment du Tour de Lorraine de Berne et d'Attac suisse, une première discussion au sujet des revendications et du plan d'action de cette initiative aura lieu en décembre.

- Résistons contre la destruction des habitats !
- Empêchons les expropriations des communautés locales !
- Luttons contre la spéculation sur les moyens de subsistance !
- Mettons fin à l'impunité pour tous les auteurs de crimes assoiffés de bénéfices !

Battons-nous pour un changement mondial ! N'attendons plus !

Action contre le trading à Genève

Entre cinquante et septante personnes ont répondu à l'appel du «collectif contre le trading sur les matières premières agricoles» à participer à une action symbolique au coeur du quartier des banques de Genève.

Entre le 13 et le 15 novembre, une réunion internationale «global grain geneva» se tient à l'Hôtel Intercontinental à Genève ; son objectif, trouver des produits les plus intéressants pour spéculer sur le dos des paysans.

Vue à 360° depuis le Pont de l'Ile : Leumi Private Bank, Safra, BNP-Paribas (principal sponsor de la rencontre internationale «Global grain geneva»), Crédit Agricole, UBS, Crédit Suisse, Lloyds TSB, Banque cantonale, ...

Plusieurs prises de parole : Uniterre, jeunesse socialiste suisse, groupe écosocialiste de solidaritéS, plateforme pour une agriculture socialement durable. Tour à tour ils ont dénoncé la privatisation du secteur agricole et alimentaire, la confiscation des biens de première nécessité par des spéculateurs n'ayant jamais eu en main le moindre grain de riz ou de blé. «98 % des transactions sont purement spéculatives» a-t-on entendu. 30 % des transactions sur ces produits passent par Genève alors que plus de 900'000 personnes souffrent de la faim à travers le monde. «C'est de l'argent sale avec lequel ces spéculateurs et la Suisse font leur beurre. Il se fait au détriment des paysans du sud, des populations rurales de ces régions mais aussi de la paysannerie d'ici qui se trouve de plus en plus otage de l'agroindustrie. Il est urgent de se réapproprier notre agriculture et notre alimentation. Il faut s'engager pour la souveraineté alimentaire et une action concrète et de signer l'initiative populaire contre la spéculation sur les denrées alimentaires» a plaidé Uniterre.

«La spéculation sur les denrées alimentaires pousse les populations à l'exode. D'abord vers les villes des pays du sud, puis vers nos contrées où ces migrant-e-s se retrouvent souvent travailleurs sans droit de l'agriculture industrielle européenne. A part les spéculateurs qui font, pour les plus «malins», des bénéfices scandaleux», personne ne bénéficie de ces pratiques».

Vous trouverez plus de photos sur www.uniterre.ch

Tour de Lorraine

Chaque année le Collectif bernois Tour de Lorraine organise différentes manifestations politiques et culturelles dans le quartier de La Lorraine en parallèle à la tenue du Forum économique de Davos.

Ce collectif a été fondé en 2000 à l'initiative d'Attac Berne, de la coordination anti-OMC et d'OeMe (Commission de l'Eglise protestante). La version 2013 du Tour de Lorraine aura lieu le samedi 19 janvier.



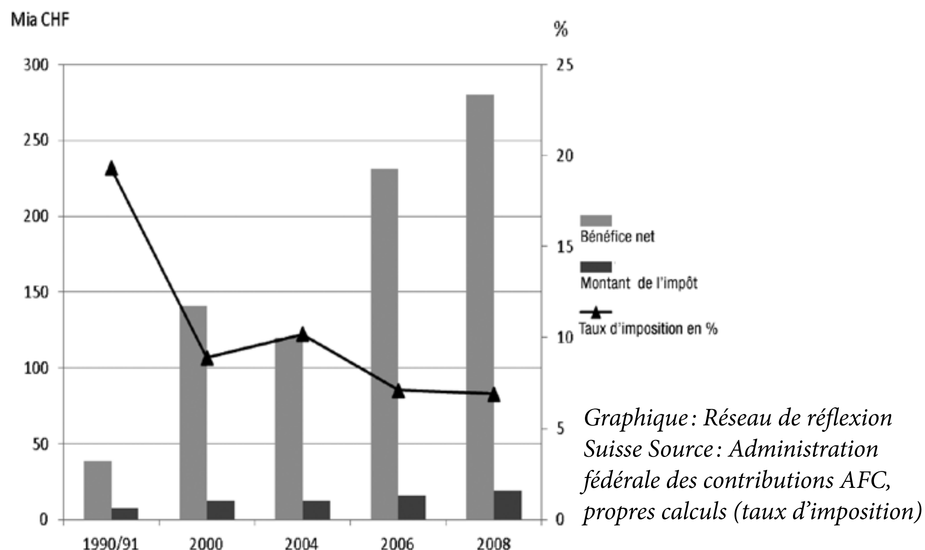
Le programme détaillé sera bientôt disponible sur le site www.tourdelorraine.ch

La Suisse vole aux autres pays entre 29 et 36 milliards de francs de recettes fiscales par an.

L'enjeu est de taille. Le think tank suisse Réseau de réflexion (Denknetz) arrive à la conclusion que l'étranger perd chaque année entre 29,2 et 36,5 milliards de francs à cause de la politique de dumping fiscal de la Suisse dans le domaine de l'imposition des entreprises. Et cela sans tenir compte de l'évasion fiscale rendue possible par le secret bancaire, ni de l'imposition forfaitaire des riches étrangers.

Sociétés avec statuts spéciaux et déductions de participations

Grâce à des sociétés à statuts spéciaux (société holding, société de domicile et société mixte), il est possible, pour des grands groupes, de payer très peu ou pas d'impôts sur des milliards de bénéfices. Un autre procédé tout aussi important joue sur le fait que les bénéfices réalisés par des participations à d'autres sociétés ne sont pas soumis à l'impôt. La justification consiste à dire que ces bénéfices ont déjà été imposés au niveau de la société d'origine, ce qui n'est toutefois jamais vérifié par l'administration fiscale en Suisse. L'exonération d'impôts concerne les dividendes ainsi que – depuis 1998 – les gains en capitaux des participations. La part des bénéfices ainsi exonérés (appelés déductions de participation) a passé de 35,6 % du total des bénéfices en 1997 à 68 % en 2008.



Graphique : Réseau de réflexion Suisse Source : Administration fédérale des contributions AFC, propres calculs (taux d'imposition)

Comme ces statuts spéciaux avantagent des firmes étrangères, l'Union européenne fait pression depuis maintenant sept ans pour que la Suisse change sa pratique. Mais c'est seulement depuis que l'UE a menacé de prendre des sanctions unilatérales que la Suisse officielle a enfin décidé de préparer un mandat de négociation. On peut toutefois s'attendre à ce que ces négociations ne diffèrent peu de ce qu'on a connu avec le secret bancaire. Car la Suisse veut compenser ces concessions par d'autres formes de rabais fiscaux.

Des bénéfices qui explosent

Les chiffres publiés par le Réseau de réflexion sont éloquents. En 2004, les bénéfices déclarés par les entreprises en Suisse étaient de 119,7 milliards de francs. En seulement quatre ans, ils ont véritablement explosé. En 2008, ils se montaient en effet à 280,3 milliards de francs, dont 270,2 milliards proviennent des 8'286 firmes réalisant un bénéfice imposable d'au moins un million de francs [1]. Le Réseau de réflexion estime les bénéfices transférés en Suisse pour échapper aux impôts à 146 milliards de francs. Avec un taux d'imposition effectif de 20-25 %, ces sociétés auraient dû payer dans leurs pays d'origine des impôts situés entre 29,2 et 36,5 milliards de francs. Ces recettes manquent maintenant dans les trésoreries de ces pays.

Des revendications claires

Compte tenu de ce montant énorme, le Réseau de réflexion ne mâche pas ses mots et parle d'un « Etat voyou ». Il avance des revendications précises qui sont :

- premièrement la suppression de tous les statuts spéciaux qui permettent d'éviter les impôts.
- deuxièmement, l'abolition des déductions de participation.
- troisièmement, le relèvement de l'imposition effective des entreprises au niveau correspondant à la moyenne pondérée de l'Union européenne. Afin de neutraliser la compétition fiscale des cantons de la Suisse centrale, qui pousse le taux d'imposition de plus en plus bas, le Réseau de réflexion veut relever avant tout le taux d'imposition au niveau fédéral.

Le dumping fiscal bénéficie exclusivement aux entreprises et aux très riches

Le Réseau de réflexion avance ses accusations et ses revendications en étant convaincu qu'un changement de politique fiscale est dans l'intérêt et de la population suisse et de celle des autres pays. Il rejette l'affirmation souvent avancée que la politique de dumping fiscal est bénéfique pour l'ensemble de la population suisse. Si, en 1990, les entreprises versaient encore 19,5 % de leurs bénéfices au fisc, cette part n'est plus que de 6,9 % en 2008. En revanche, les charges qui pèsent sur le citoyen moyen, comprenant les impôts et les assurances sociales, se situent légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Il n'y a donc là aucun privilège.

Une augmentation conséquente de

IMPÔT FÉDÉRAL DIRECT :

15 milliards pertes en raison de déductions diverses

Les bénéfices des Sociétés anonymes et Sàrl sont imposés théoriquement au niveau fédéral à un taux de 8,5 %. Mais selon les statistiques de l'administration fédérale des contributions, les bénéfices déclarés en 2008 se sont élevés à 280,3 milliards et l'impôt fédéral direct encaissé à 7,16 milliards, … ce qui fait un taux effectif de 2,55 % ! La différence entre les taux théorique et effectif se monte donc à environ 15 milliards de francs pour les seules finances fédérales. Ce manque à gagner est le résultat des déductions de participation, des statuts spéciaux et des autres déductions.



l'imposition effective des entreprises à environ 20 % des bénéfices aurait comme effet d'augmenter les recettes fiscales suisses de plusieurs milliards de francs et cela même si les entreprises ayant transféré leur siège principal en Suisse durant les dix dernières années pour des raisons fiscales quittaient le pays. Tout le monde (ou presque) en bénéficierait et notamment le citoyen lambda, en Suisse et à l'étranger. Mais également les petites et moyennes entreprises en profiteraient; entreprises qui, contrairement aux grands groupes internationaux, ne peuvent profiter des statuts spéciaux pour éviter les impôts et qui paient aujourd'hui aux alentours de 20 %.

Pas de sortie de crise sans changement du régime fiscal

Pour le Réseau de réflexion, il y a également un problème plus général: beaucoup trop de richesses se sont accumulées au cours des vingt dernières années entre les mains de grandes sociétés et d'individus très riches, entre autres grâce à des cadeaux fiscaux répétés. Seule une petite partie de ces sommes faramineuses est investie dans l'économie réelle. Une part grandissante s'oriente en effet vers la spéculation et alimente ainsi sans cesse les marchés financiers très instables.

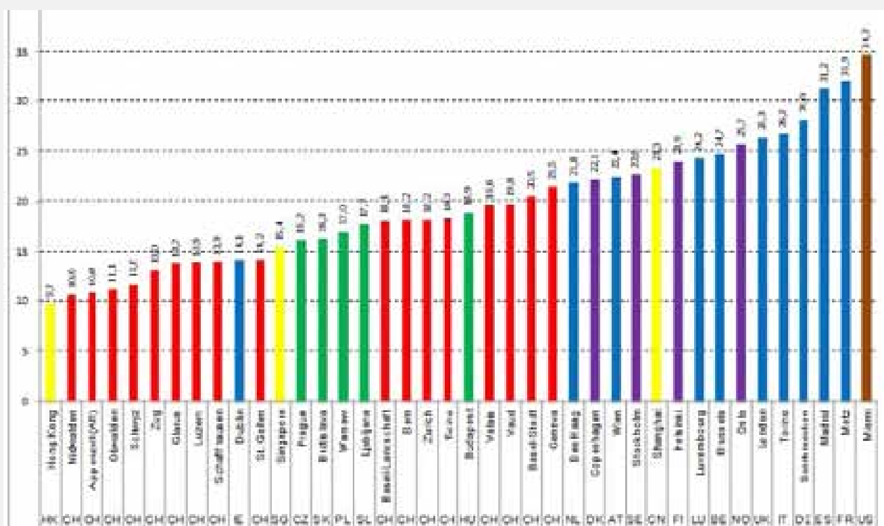
En même temps, la collectivité manque de moyens pour combattre la crise, pour les services publics et la reconversion écologique. Un changement de politique fiscale est ainsi une condition préalable pour sortir de la crise économique. C'est également pour cette raison que la Suisse doit enfin renoncer à promouvoir le dumping fiscal.

Source et documentation détaillée: Unternehmenssteuern: Schurkenstaat Schweiz raubt andern Ländern jährlich CHF 29,2 bis 36,5 Milliarden Steuereinnahmen September 2012, Hans Baumann, Beat Ringger http://www.denknetz-online.ch/IMG/pdf/Working_Paper_Unternehmenssteuern_Sept_12_f.pdf

Notes

[1] Il s'agit des chiffres les plus récents publiés par l'Administration fédérale des contributions AFC. Le lien : http ://www.estv.admin.ch/dokumentat...

Taux d'imposition effectif très bas en Suisse



Taux effectif d'imposition des entreprises. Pour la Suisse, le taux d'imposition effectif est calculé pour le chef-lieu du canton. Source: BAK Taxation Index 2009 pour les entreprises, EATR (%). BAK Basel Economics, 2011

Grâce à différents instruments de la pratique fiscale helvétique, les entreprises peuvent « optimiser » leurs impôts en les abaissant nettement au-dessous de 10 %. La concurrence entre les cantons conduit à une sous-enchère fiscale. Grâce à ce dumping fiscal, les taux d'imposition effectifs sont très bas en Suisse en comparaison internationale. L'institut bâlois BAK publie régulièrement un index qui permet la comparaison internationale des taux effectifs. Le dernier index est celui de 2011. Pour les chefs-lieux cantonaux, les taux effectifs d'imposition des entreprises varient entre 10,6 % (Nidwalden) et 21,5 % (Genève). Parmi les 90 villes étrangères retenues, seulement deux (Singapour et Dublin) figurent dans les dix premières positions. Les huit autres sont sans exception des chefs-lieux de cantons suisses.

Note

Ces taux d'imposition effectifs ne tiennent pas compte des statuts juridiques spéciaux tels que holdings, ni des rabais fiscaux que des cantons économiquement défavorisés peuvent accorder à des entreprises (Lex Bonny). En tenant compte de ces mesures spéciales, le taux d'imposition effectif diminue encore pour tomber à 6,9 % en moyenne suisse, comme le montre le Denknetz.

MISE EN CONFORMITÉ EUROPÉENNE ET NICHE FISCALE

Une révision contestable de la loi sur les placements collectifs

La Suisse vient d'adapter sa loi sur les placements collectifs de capitaux aux normes européennes. Le Parlement en a profité pour créer quelques niches fiscales, au prétexte de préserver l'attractivité de la place financière helvétique.

(...) Le projet présenté par le Conseil fédéral tentait un délicat équilibre entre les intérêts de la place financière et ceux des investisseurs. La conseillère fédérale Widmer-Schlumpf, appuyée par la gauche et quelques députés du centre, a vainement tenté de préserver cet équilibre face à une majorité bourgeoise visiblement plus sensible aux arguments de la branche.

Cette majorité a systématiquement affaibli les règles de gestion et de surveillance des fonds. Elle a même adopté une définition très large du fonds de placement. Alors que ce genre de fonds doit permettre à plusieurs épargnants de placer collectivement leur argent, cette majorité a décidé qu'un fonds pouvait à l'avenir gérer l'argent d'un seul et unique investisseur (article 7). Ainsi une personne fortunée pourra créer son propre fonds; de même une entreprise qui sera autorisée à transférer et à gérer son capital dans un fonds spécifique. Quand on sait que les fonds de placement bénéficient d'un traitement fiscal privilégié, on saisit que le Parlement a créé une niche fiscale.

On comprend d'autant moins que les députés socialistes, qui ont défendu d'arrache-pied le projet du gouvernement, se soient ralliés à ce texte au vote final.

Extraits d'un article paru dans Domaine Public DP1973
www.domainepublic.ch/articles/21836

FISCALITÉ

Baisse drastique de l'imposition des entreprises prévue à Genève

Le 11 octobre 2012, le Conseil d'Etat genevois a donné une conférence de presse pour présenter son projet de révision de l'imposition des entreprises [1]. Suite à des pressions de plus en plus fortes de l'Union européenne pour à l'abolition des statuts fiscaux spécieux accordés aux sociétés auxiliaires, le Conseil d'Etat prévoit une baisse du taux d'imposition de 24% à 13%, taux qui s'appliquerait à l'ensemble des sociétés. Les sociétés auxiliaires paient actuellement 11,5% contre 24% pour les autres sociétés. Le but avoué est de ne pas faire fuir ces sociétés qui s'étaient implantées à Genève pour profiter de cet énorme privilège fiscal.



Les sociétés auxiliaires

Ce terme englobe les sociétés de domicile (société avec une activité purement administrative en Suisse) et les sociétés mixtes (sociétés qui achètent ou vendent des biens dans le monde sans que ceux-ci transitent par la Suisse). La majeure partie de l'activité de ces sociétés se passe à l'étranger ce qui justifierait leur faible imposition en Suisse. Les statuts spéciaux existent au niveau des cantons, ils ont été créés pour attirer des sociétés multinationales qui s'installent ici afin de réduire au maximum leurs impôts. Le canton de Genève a fait largement usage de ces statuts; en 2008 on y comptait 945 sociétés auxiliaires. Sont concernés également les cantons de Vaud, Bâle-Ville, Zoug, Zurich. A Genève, les sociétés de négoce de matières premières en constituent une grande partie (près de 50%).

Que des bienfaits pour l'économie du canton?

Le Conseil d'Etat justifie l'énorme baisse d'impôts proposée par les soi-disant immenses bénéfices que Genève retire de la présence de ces sociétés. C'est un rapport de l'institut Créa d'économie appliquée de Lausanne qui le prouverait. On y lit entre autres que 35% du total des impôts sur les sociétés vient des sociétés auxiliaires (et les entreprises qui y sont directement liées), que ces sociétés fournissent 19'000 emplois (en 2008). En plus, elles ont un impact indirect (par les salaires versés et les commandes à d'autres entreprises) et un impact induit sur l'économie du canton (créations d'emplois dans d'autres domaines) et finalement, un emploi créé dans ce type d'entreprise crée 1,6 emplois supplémentaires ailleurs.

Des questions que le rapport ne pose pas

Face à ces éloges, quelques questions surgissent: Comment se fait-il que le canton de Genève vise à un tel point ce type de sociétés qui s'installent ici uniquement pour des questions fiscales, qui sont souvent de grandes multinationales engrangeant d'énormes bénéfices, entreprises qui sont par ailleurs très volatiles et peuvent se délocaliser rapidement? Pourquoi avoir créé une telle dépendance? Ne serait-il pas plus utile et plus correct de promouvoir la création d'entreprises locales, si on veut faire de la promotion économique?

Mais il y a plus: très souvent, ces entreprises amènent leur propre personnel ou engagent au niveau international. Peu d'effets directs donc sur le chômage existant. Les personnes qui occupent ces emplois disposent en général d'un revenu élevé. Une des conséquences: un marché immobilier complètement asséché et des loyers vertigineux, de plus en plus de logements de luxe. La demande de logements normaux se reporte encore davantage sur la France voisine, qui subit des conséquences à son tour, une augmentation du trafic motorisé avec des bouchons interminables, des infrastructures qui ne suivent pas, une qualité de vie en baisse, mais cela, bien entendu, avant tout pour les personnes à moyen ou faible revenu.

Manque de transparence

Le rapport du Créa ne dévoile pas les bénéfices de ces sociétés. Impossible donc de connaître leur taux d'imposition effectif, impossible d'estimer les pertes fiscales que représente le taux réduit des sociétés auxiliaires. Impossible également de vérifier les affirmations du rapport, la plupart des chiffres n'étant pas publiés. Autre inconnue: le montant des allègements fiscaux de durée limitée que le canton accorde en plus lors de l'implantation de certaines entreprises. Combien d'entreprises sont concernées, quels allègements? Mystère.

Après le paradis fiscal pour riches étrangers, le paradis fiscal pour entreprises

En abaissant fortement l'imposition pour l'ensemble des sociétés, le gouvernement genevois veut maintenir le statu quo, c'est-à-dire rester un paradis fiscal pour les multinationales et cela en acceptant une perte de revenu d'environ un demi-milliard par année. Il est d'ailleurs significatif qu'il vise des taux d'imposition proches de ceux de pays comme l'Irlande, Chypre, la Lituanie, la Roumanie, etc. et non pas le niveau des taux des pays voisins qui se situe à 25% et plus. Le gouvernement veut donc explicitement maintenir une politique de dumping fiscal qu'il juge être très bénéfique pour l'économie du canton.

Revendications

Il n'est pas admissible de faire le jeu des multinationales dont des pratiques fiscales scandaleuses sont de plus en plus dénoncées. Il n'est pas acceptable non plus que les entreprises paient de moins en moins d'impôts et, de ce fait, ne participent plus que très faiblement aux charges de l'Etat concernant par exemple les infrastructures ou encore la formation. La tendance depuis une vingtaine d'années est très clairement à la baisse de l'imposition des sociétés. La Suisse est un des pays leaders dans cette sous-enchère et elle doit cesser de jouer ce rôle. Les statuts spéciaux pour entreprises étrangères sont à abolir et les taux d'imposition doivent se situer au moins au niveau de la moyenne européenne (environ 23%).

Christine Dellsperger, Attac Genève

Notes

[1] Communiqué de presse et étude du Créa: http://www.ge.ch/conseil_etat/2009-2013/communiques/20121011.asp

Retour sur l'université d'attac

Du 5 au 7 octobre, attac suisse a tenu son université annuelle. Diagnostic ? L'Arc lémanique, « laboratoire néolibéral », profite avant tout aux multinationales et aux riches expatriés.



Environ trente intervenants suisses et étrangers ont animé une quinzaine de sessions pour débattre de l'actualité financière, économique, sociale et écologique mondiale, en prenant comme point de départ l'analyse du contexte de l'Arc lémanique, véritable « laboratoire néolibéral ». Une jungle où se ruent les multinationales attirées par les rabais, voire les exonérations d'impôts pures et simples. Le système des forfaits fiscaux attire également les très riches étrangers, qui privent leur pays d'origine d'impôts dus et nécessaires au redressement de leurs finances. A travers cette lorgnette romande ont été abordés différents thèmes : crise financière et politique d'austérité, crise immobilière et droit au logement, crise environnementale et climatique. Mais aussi, en corollaire, l'affaiblissement des services publics et la souveraineté alimentaire, avec toujours l'idéal de justice sociale en toile de fond. Un programme plutôt étoffé avec la participation d'experts reconnus, les économistes Mireille Bruyère et Jean-Marie Harribey, membres du conseil scientifique d'Attac-France, ainsi qu'Olivier Longchamp de la Déclaration de Berne. Des représentants syndicaux ou d'organismes militants tels Longo Maï ou la Banque Alternative Suisse sont également présents à la table des débats. S'y succèdent aussi quelques politiques – la conseillère aux Etats socialiste Géraldine Savary s'est exprimée sur « la situation de l'emploi face au règne de la politique néolibérale » –, ainsi que plusieurs électrons libres venus présenter des initiatives en ligne avec les visées d'attac : par exemple Philippe Bovet pour NégaWatt, association qui a publié un manifeste pour la dénucléarisation de la France et Vicky Skoumbi, rédactrice en chef de la revue grecque Alètheia.

Fiscalité à l'ordre du jour

Après avoir traité l'année passée de la dette européenne à Genève, de la crise écologique en 2010 à Delémont ou encore du rôle des médias en 2007 à Bienne, l'uni dattac 2012 a donc mis la finance et l'économie à l'ordre du jour. La dérégulation fiscale que dénonce Attac depuis sa création en 1998 se concentre dans la région, bien que le phénomène soit global. Olivier Longchamp, responsable du programme fiscalité et finances internationales à la Déclaration de Berne, dénonce cette « tendance générale à la baisse de la fiscalité qui pèse sur les entreprises ». Même critique du côté de Jean-Marie Harribey, qui démontre à l'auditoire, tableaux chiffrés à l'appui, la baisse des taux d'imposition sur les sociétés en Europe, notamment en France, ces dernières années (à titre d'exemple, le taux moyen est passé de 45 % en 1986 à 33.3 % en 2006, représentant une perte entre 70 et 140 milliards d'euros pour l'Etat. Dans la réalité, certains chiffres sont encore plus significatifs, les entreprises du CAC40, les plus rentables en France, contribuant en moyenne à hauteur de 8 %).



Ressusciter la politique du logement

Souvent loin des regards depuis leur siège helvétique, les activités de ces multinationales ont un fort impact au niveau environnemental. Pour Harribey, un système de fiscalité écologique permettrait de contrebalancer le déficit creusé par cette tendance à la baisse. Daniel Süri, de solidaritéS, avance que le dérèglement du climat actuel fait aussi le lit de l'injustice sociale, puisque ses conséquences pèsent surtout sur les individus, et moins sur les sociétés qui en sont à l'origine. En termes de logement, l'arrivée des cadres de ces entreprises, jouissant d'un niveau de vie élevé, fait exploser le prix des terrains et des locations dans la région. Là où les promoteurs profitent de la situation au détriment des habitants, Urs Zuppinger, membre de la section romande de la Fédération suisse des urbanistes, appelle de ses voeux une nouvelle politique publique dans le domaine, comme ce fut le cas en Suisse depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'aux années 1970.

Face à ces constats plus que préoccupants, l'uni 2012 d'attac renoue donc avec les questions qui ont prévalu à la création du mouvement en France, avec la revendication initiale d'instaurer la taxe Tobin sur les transactions financières internationales, dans le sillage de l'onde de choc provoquée par l'effondrement des marchés asiatiques en 1997-98. En se concentrant sur le « laboratoire neolibéral » des bords du Léman, Attac dénonce l'existence d'un véritable paradis pour les multinationales, où la répartition des richesses s'avère de plus en plus inégale et l'injustice sociale grandissante.

Extraits du Courrier

ALTERMONDIALISME.

Florence 10+10

Plus que 4'000 participants, 300 réseaux et organisations arrivés de 28 pays de toute l'Europe et de plus loin se sont retrouvés à la Fortezza da Basso à Florence pour débattre et trouver une stratégie commune pour une autre Europe.

Plus que 100 rencontres et plusieurs campagnes ont été lancées à l'occasion de ce Forum social européen qui se tenait 10 ans après celui de 2002.

Un appel pour une mobilisation européenne permanente qui soutienne les luttes contre les crises et construise un avenir pour tout le monde en Europe et dans le monde entier est ressorti du Forum. Une telle mobilisation inclura à la fois des convergences et des actions décentralisées.

La première initiative d'unification vers une ample convergence européenne est la grève générale et les mobilisations contre l'austérité dans plusieurs pays de l'Europe qui a eu lieu le 14 novembre 2012. Une autre journée d'action commune devrait se dérouler en parallèle du sommet européen qui se tiendra à Bruxelles le 23 mars 2013. La forme et l'appel final pour cette mobilisation commune devront encore être élaborés dans les mois à venir.

D'autres mobilisations internationales sont prévues. On retiendra les dates suivantes :

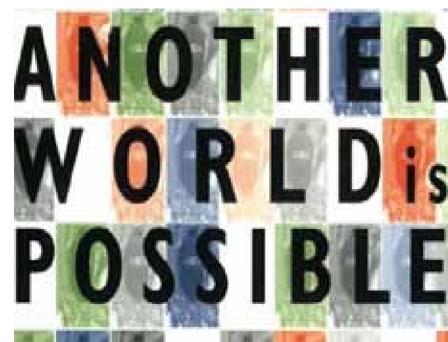
- 18 décembre 2012 : Journée mondiale des migrants- 23-27 janvier 2013 : Action Contre la Financiarisation de la vie et des biens communs (action contre les banques)
- 8 mars 2013 : Action européenne d'affirmation de l'émancipation de femmes face à l'austérité et la dette
- 26-30 mars 2013 : Forum Social Mondial à Tunis
- Mai 2013 : Blockuppy à Francfort (Allemagne)
- 7-9 juin 2013 (proposition) : Alter Summit à Athènes (Grèce)
- Juin 2013 : actions à l'occasion de sommet du G8 en Grande-Bretagne
- Actions solidaires concrètes de soutien aux personnes touchées par les politiques d'austérité ainsi que les victimes de la violence raciste et des abus.

Les organisations et les mouvements sont appelés à s'engager dans ces actions avec les modalités qui leur conviennent.

ALTERMONDIALISME

Le prochain Forum social mondial se tiendra à Tunis en mars 2013

Pour la première fois le FSM, créé il y a 12 ans à Porto Alegre, au Brésil, se tiendra dans le monde arabe, dans un contexte de bouleversement révolutionnaire dans toute la région. Le comité organisateur est composé entre autres d'organisations tunisiennes qui ont été motrices dans le processus révolutionnaires qui a permis d'en finir avec la dictature et qui poursuivent aujourd'hui la lutte pour la défense et l'élargissement des droits sociaux et démocratiques.



Deux ans de révoltes et de lutte ont renversé quatre régimes dictatoriaux, le premier d'entre eux ayant été le régime de Ben Ali en Tunisie. Le combat contre les dictatures continue dans de nombreux pays. Plus généralement le FSM de Tunis sera l'occasion de discuter et de préparer les mobilisations sur les enjeux centraux dans la situation internationale actuelle avec tous les nouveaux mouvements qui ont émergé ces dernières années.

Que vous soyez membre ou pas d'un mouvement ou d'une organisation, le site web du FSM vous donnera des informations sur la situation des mouvements en Tunisie et dans la région et sur les moyens de participer au forum, que vous vous rendiez à Tunis fin mars 2013 ou que vous y participiez à distance par une activité qui se tiendrait dans une autre région du monde.

Vous pouvez donc souscrire à la liste mail du FSM www.fsm2013/listemail qui vous communiquera toutes les deux ou trois semaines les informations utiles à la préparation du forum. Comme vous le savez certainement, les FSM sont préparés par les associations, syndicats, mouvements et ONG du monde entier qui proposent des activités et des débats puis se regroupent avec des mouvements d'autres parties du monde qui ont des préoccupations similaires. Pour ce faire, un site web vous permet d'y inscrire les mouvements auquel vous appartenez et d'y proposer des activités, et cela dans les quatre langues officielles de ce forum, l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français : www.fsm2013.org. Jusqu'à mi-décembre 2012 vous pourrez proposer des activités, ensuite, et jusqu'à mi-février 2013, vous pourrez vous regrouper avec d'autres mouvements ou organisations et enregistrer définitivement vos activités.

Le comité organisateur tunisien et maghrébin du FSM
http ://www.fsm2013.org



CONFÉRENCE.

Vers un socialisme gourmand !

Face à une croissance qui nous mène droit dans le mur, pour une décroissance heureuse, conviviale, égalitaire, sociale… bref, un socialisme gourmand !

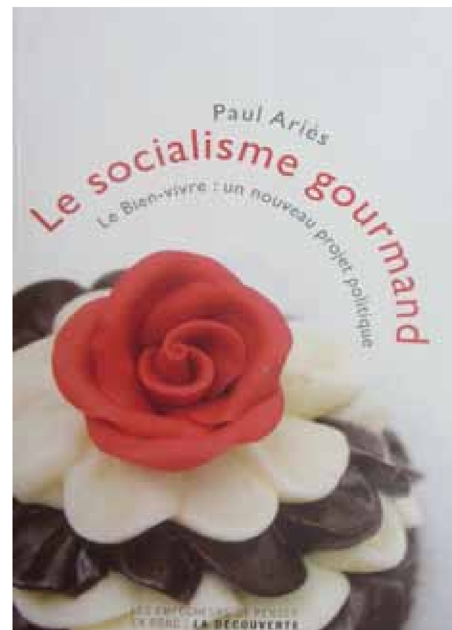


Conférence de Paul Ariès le 29 novembre à 18h15à Uni Mail (ms 150, sous-sol), Genève

Paul Ariès, auteur d'une vingtaine d'ouvrages, est responsable du bimensuel Le Sarkophage, devenu « La Vie est à nous – Le Sarkophage » depuis la défaite de Sarkozy. Paul Ariès est certainement, depuis plus de 15 ans, l'un des chercheurs et militants le plus cohérent avec une position écologiste véritablement de gauche, anticapitaliste et antiproductiviste, et avec une vision positive d'une nécessaire décroissance assurant le « bien vivre » ou le « socialisme gourmand ». Le texte qui suit illustre sa vision: *La critique du capitalisme est nécessaire à la compréhension des enjeux, mais elle est peu efficace si elle n'est pas liée à un projet politique. Nous devons apprendre à conjuguer cette critique avec des propositions: la relocalisation, le ralentissement, l'idée de coopération, la gratuité, la diminution du temps de travail, etc.*

Face à la crise systémique, nous devons nous méfier des pièges: l'objection de croissance ce n'est pas la récession ni l'austérité ! Et une vraie politique des gauches, ce n'est pas Hollandréou ni Arnaud Stakanobourg ! Nous devons être à l'écoute des nouveaux mots qui se cherchent à l'échelle mondiale pour dire les nouveaux chemins de l'émancipation : le sumak kawsay des indiens, le Buen vivir bolivien et équatorien, la vie pleine en Inde, l'eudémonia (la vie bonne) en Grèce, les nouveaux jours heureux, etc.

Le socialisme gourmand se veut une tentative de penser ce que pourrait être la traduction française du Buen Vivir. Le socialisme gourmand pourrait être une façon d'inventer une objection de croissance qui ne soit pas celle des directeurs de conscience, des donneurs de leçons. Comment sortir à



la fois du capitalisme et du productivisme ? Comment renouer avec les milieux populaires ? Comment passer des passions tristes aux passions joyeuses ? Quelles leçons tirer des défaites des socialismes au XXème siècle ? Quelles conséquences pour les comités d'entreprise, le mouvement coopératif, le socialisme municipal ? Quels cadeaux conceptuels nous font les pays les plus pauvres ? De quel type d'organisation politique avons-nous besoin ?

Comment passer des passions tristes aux passions joyeuses ?

Impressum

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 4x par année. Destiné aux membres et aux abonnés. Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne. Tirage 1'600 exemplaires

Abonnement

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse. les membres d'Attac sont abonnés automatiquement.

Ont participé à ce numéro :

Christine Dellsperger, Rémy Gyger, Roland Hoen, Michel Pellaton, Sabrina Scardua, Jane Séligmann, Julien Steiner.
Les articles n'engagent que leurs auteurs. Ils ne représentent pas forcément la position d'Attac.

Traductions

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coorditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

Courrier des lecteurs et lectrices

Réagissez, participez, n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à : Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne ou par mail: angles-ch@attac.org

Internet

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org , rubrique Angles d'ATTAC

Adresses

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura: CP 4314, 2500 Bienne 4, bienne-jura@attac.org
Valais : c/o Attac Suisse, 1205 Genève, valais@attac.org

SORTIR DU CAPITALISME.

Capitalisme, désir et servitude (deuxième partie)

Les réflexions qui suivent sont extraites du livre de Frédéric Lordon, «Capitalisme, désir et servitude, Marx et Spinoza» qui propose de combiner un structuralisme des rapports et une anthropologie des passions. Marx et Spinoza.

Dans la première partie, les thèmes de l'obéissance de la majorité, de la mobilisation joyeuse, de l'aliénation marchande et du délire de l'illimité du capital tendant à anéantir tout force de résistance étaient au menu. Ces obstacles et écueils analysés, cette deuxième partie traite du possible retournement de situation en faveur d'une émancipation sociale.

L'histoire comme mécontentement (brouillages et reconfigurations du paysage de classe)

La multitude capable de rassembler suffisamment de puissance pour opérer les grands renversements est la multitude des mécontents. Au contraire de ce que s'est escrimée à prétendre une certaine sociologie désireuse de tourner au plus vite la page du marxisme pour mieux épouser l'air du temps libéral, rien n'interdit de continuer à parler de classes.

Il y a bien toujours des classes car une communauté ou une proximité d'expériences, telles que ces expériences sont fortement prédéterminées par la situation sociale des individus, déterminent par là même une communauté ou une proximité des manières de sentir, juger et désirer.

Pour autant, la fragmentation relative de la structure de classe et le brouillage du paysage social qui en résulte n'empêchent nullement que s'opèrent des ré-homogénéisations, mais selon d'autres principes. Et notamment selon le principe affectif du mécontentement. La perspective d'une lutte de classes au sens non pas de la tension latente et stabilisée mais de l'affrontement ouvert, n'a donc nullement disparu, mais elle a changé de contenus et de découpages: elle est lutte de classes affective(s).

Devenant haïssable alors qu'il s'efforce de se rendre aimable, le capitalisme répand le mécontentement et nourrit « l'affect commun par lequel une multitude pourrait venir à s'assembler » (Spinoza). Il y a évidemment loin de la coupe aux lèvres et c'est toute la sociologie politique qui se rappelle à notre souvenir quand il s'agit de penser les conditions politiques et institutionnelles très particulières sous lesquelles des mécontentements isolés parviennent à faire coalescence et à prendre la consistance d'une force de changement historique. Mais c'est au moins un fait que les tensions de plus en plus violentes de la valorisation du capital se répandent jusque dans les classes de ces « salariés du côté du capital », au risque de les faire changer de bord. C'est alors la classe homogène, et en extension, des mécontents qui menace de se retourner contre le capitalisme - et de remettre l'histoire en marche.

Communisme.. désir et servitude

C'est la division du travail, explique Marx, qui sécrète endogènement du pouvoir, et ceci du seul fait de réserver à certaines de ses places les tâches particulières de la coordination ou de la synthèse-totalisation d'informations dont les autres producteurs n'ont qu'une vue parcellaire - et le pouvoir naît de ces asymétries fonctionnelles et informationnelles. Cette version-là de la renaissance constante du pouvoir dans la production collective a au moins l'avantage de nous dégriser sérieusement quant aux vertus d'une transformation seule du régime de la propriété, dont il est bien clair que sa forme capitaliste privée doit impérativement être défaite... mais sans dispenser d'inventer « la suite ».

Tout d'abord, positivement, la division du travail est ce que les hommes ont de meilleur car c'est une sorte de nécessité qui, leur rappelant que « rien n'est plus utile à l'homme que l'homme », les pousse les uns vers les autres; mais aussi ce qu'ils ont de pire, puisqu'ils entrent toujours inégalement armés dans les compositions de puissance. Ils y entrent aussi inégalement désirants. Même dans les associations a priori les plus paritaires, un veut plus que les autres. Il veut plus l'objet de l'association, il y est plus intensément intéressé, il en veut davantage les profits - car il y a toujours des profits à saisir.

Ainsi, les entreprises collectives voient donc leur cohésion sans cesse menacée par les désirs d'accaparement monopolistique dont les joies extrinsèques, joie de contemplation de soi comme cause de la joie des autres, font l'objet. « Parce que [cette joie] se reproduit chaque fois que l'homme considère ses propres vertus, c'est-à-dire sa puissance d'agir, chacun s'empresse de raconter ses faits et gestes et d'étaler ostensiblement ses forces physiques et morales; c'est pour cette raison aussi que les hommes sont pénibles les uns aux autres. » (Spinoza)

Portant le propos de Spinoza au-delà de ce qu'il dit textuellement, on pourrait préciser que le pénible n'est pas seulement celui de la rodomontade mais aussi celui de la captation individuelle indue des bénéfices joyeux (extrinsèques) de l'action collective, et des luttes qui peuvent s'en suivre. L'œuvre est collective, mais c'est mon œuvre... Et la capture est dans son essence captation attributive.

Une hypothétique sortie du capitalisme et de son économie de la joie monétaire ne libère donc nullement des enjeux de la capture, intégralement reconduits par l'économie non monétaire de la reconnaissance. Le parallélisme formel de ces deux économies de la joie est d'ailleurs frappant: dans tous les cas il s'agit d'ajouter des puissances à la sienne pour accroître l'effet produit, et le bénéfice joyeux extrinsèque qui l'accompagne - alors offert à la capture. Celui qui entre dans l'association supérieurement désirant, qui imagine plus que les autres les profits de



Frédéric Lordon, Capitalisme, désir et servitude. Marx et Spinoza, La Fabrique, 2010, 213 p., EAN : 9782358720137.

reconnaissance de l'œuvre collective et les veut davantage, celui-là est l'appropriateur en puissance, aspirant-monopoleur de joies extrinsèques, nouvelle figure du désir-maître reconstituée hors des structures formelles de la capture, celles des divers patronats, et à partir d'un fond d'engagement paritaire - mais qui n'était qu'apparent : car les intensités de désir différaient.

Ainsi donc, hors même de rapports sociaux instituant formellement la capture, la dynamique des intérêts passionnels est suffisamment puissante pour recréer ce que l'association entendait éviter, et le risque est permanent qu'il s'en trouve un parmi les associés qui se propose de « prendre les choses en mains », déclaration que ses co-associés ne devraient pas entendre sans crainte car - il faut la lire dans sa littéralité - elle est annonce de pronation, de prise pour soi et d'accaparement, le projet même d'un désir appropriateur voué à rapidement muter en désir directeur.

Dans ce cas, que nous est-il permis d'espérer. Spinoza nous invitait à prendre les hommes « tels qu'ils sont et non tels qu'[on] voudrait qu'ils fussent ». Le sens de cet avertissement est des plus clairs : autant que le capitalisme, quoique sur un tout autre mode, le communisme doit compter avec le désir et les passions, c'est-à-dire avec la « force des affects » telle qu'elle fait non la bizarrerie locale de la servitude volontaire, mais la permanence de l'universelle « servitude humaine ».

Presque négativement, tant sa condition de possibilité réelle nous semble lointaine, c'est Spinoza encore qui nous donne peut-être la définition du communisme véritable : l'exploitation passionnelle prend fin quand les hommes savent diriger leurs désirs communs - et former entreprise, mais entreprise communiste - vers des objets qui ne sont plus matière à captures unilatérales, c'est-à-dire quand ils comprennent que le vrai bien est celui dont il faut souhaiter que les autres le possèdent en même temps que soi. Ainsi, par exemple, de la raison, que tous doivent vouloir être le plus nombreux possible à posséder puisque « les hommes, en tant qu'ils vivent sous là conduite de la raison, sont suprêmement utiles aux hommes ». Mais cette redirection du désir et cette compréhension des choses sont l'objet même de l'Ethique dont Spinoza ne cache pas combien « la voie est escarpée »...

Le communisme ou la démocratie radicale exige une longue patience

C'est peu dire en effet puisqu'elle suppose les hommes, non sous l'emprise des passions, mais conduits par la raison. Ex ductu rationis (sous la conduite de la raison), les hommes savent vouloir pour les autres sans restriction les joies qu'ils recherchent pour eux-mêmes et « ne poursuivent rien pour eux-mêmes qu'ils ne le désirent aussi pour les autres ». Or telle est bien la formule la plus haute du communisme, assise sur la non-rivalité généralisée des (vrais) biens, par là offerts à la production et à la jouissance authentiquement communes, c'est-a-dire débarrassées des désirs individuels de capture que la vie passionnelle ne cesse autrement de recréer. Seule la non-rivalité nous sauve vraiment de la figure du désir-maître. Mais elle demande des hommes vivant sous la conduite de la raison, et ce n'est pas là une petite hypothèse.

L'extinction du politique par la dissolution définitive des classes et de leur conflit, le dépassement de tous les antagonismes par le triomphe du prolétariat, cette non-classe défaite de tout intérêt de classe, sont des fantasmagories post-politiques, peut-être l'erreur anthropologique la plus profonde de Marx, celle qui consiste à rêver une éradication définitive de la violence quand il n'est pas d'autre horizon que d'en rechercher les mises en forme les moins destructrices.

Pas plus la récommune que le dépassement du capitalisme ne nous affranchissent de cette part de violence et ne nous dispensent d'en réinventer les régulations institutionnelles. C'est pourquoi, si l'on décide de lui donner le sens de l'émancipation radicale, force est alors de reconnaître que le communisme est une longue patience, un effort continu, et peut-être seulement, pour parler encore une fois comme Kant, une idée régulatrice.

Et ne rêvons pas non plus à l'abolition définitive des rapports de dépendance. Il est impossible que l'intérêt d'un ne se trouve jamais devoir passer par un autre, et qu'il n'en résulte quelque effet de domination : les intérêts amoureux, que ce soit sous la forme de l'éros ou bien du désir de reconnaissance, passent par construction par des tiers élus, individuels ou collectifs.

«Une vie humaine»

Quels sont les agencements de la vie collective qui maximisent les effectuations de nos puissances d'agir et de nos puissances de penser : telle est exactement la question du *Traité politique,* en ce sens premier manifeste réaliste, non pas du parti, mais de la vie communiste. Car un autre nom de la vie communiste pourrait être la *démocratie radicale.*

Or, à travers tout le Traité politique, Spinoza ne cesse pas de reconduire tous les faits de pouvoir, c'est-à-dire de capture, à la puissance immanente de la multitude. De fait, de tous les régimes, seule la démocratie organise les retrouvailles de la multitude et de sa propre puissance.

Libérer, autant qu'il se peut et même si l'émancipation définitive n'est qu'une ligne d'horizon, les individus de la tutelle, triste ou joyeuse, des désirs-maîtres, ça n'est pas seulement en finir avec les asymétries de la capture et leur cortège de dominations, mais aussi rouvrir le spectre des possibilités offertes à leurs puissances créatrices.

L'aliénation est sans dehors puisque nous sommes voués à l'exodétermination, c'est entendu, mais toutes ses formes ne se valent pas. Certaines parmi elles rendent les individus à de plus grandes latitudes de désirer et de jouir, en les déliant des idées fixes de désirs-maîtres sous lesquelles d'autres les forcent à vivre.

La vie commune n'est pas un choix que les hommes auraient la liberté de ne pas faire, les forces endogènes de leurs vies passionnelles les y conduisent nécessairement, à commencer par celles des réquisits de la vie matérielle à reproduire. Mais les rapports sous lesquels cette vie commune vient à s'agencer ne sont pas écrits d'avance ni pour l'éternité, et il est permis d'en préférer certains plutôt que d'autres. Si l'idée de progrès a un sens, il ne peut être que l'enrichissement de la vie en affects joyeux, et puis parmi eux, en ceux qui élargissent le champ des possibilités offertes à nos puissances créatrices et les conduisent à s'orienter vers «le vrai bien» : «j'entends par là une vie humaine».

Rémy Gyger

Quelques raisons de refuser la révision de la loi sur l'asile

Nous disposons du court délai jusqu'au 17 janvier 2013 pour obtenir 50'000 signatures. Votre soutien est essentiel pour nous aider à récolter les signatures. Voici quelques arguments en faveur du référendum.

NON à la suppression des procédures d'asile dans les ambassades.

Ne poussons pas les réfugiés dans les bras de passeurs criminels ou sur des barques de fortune !

Les procédures d'ambassade permettaient d'autoriser l'entrée légale en Suisse par avion des personnes les plus menacées. Dorénavant, ces personnes tenteront d'accéder illégalement à l'Europe et seront à la merci des réseaux criminels qui règnent sur les routes migratoires. En 2011, le HCR estime à plus 1500 le nombre de personnes qui ont péri en tentant la traversée illégale de la Méditerranée. La procédure d'ambassade permettait à un petit nombre de personnes, parmi les plus vulnérables, d'éviter ces dangers. Il faut la maintenir !

NON à la suppression de la désertion comme motif d'asile

Des opposants politiques refusant de servir des régimes sanguinaires se verront privés de la protection à laquelle ils ont droit

Les Erythréens par exemple, du fait de leur refus de servir à vie la dictature militaire en place, s'exposent à des détentions arbitraires, des tortures, voire à la mort, car leur refus de servir est considéré comme un acte d'opposition politique par le régime. Tel sera également le cas de ceux qui, aujourd'hui, choisissent au risque de leur vie de déserter les rangs de l'armée syrienne.

NON aux centres spécifiques : pas de punition sans motif ni jugement

Refusons un engrenage qui mène aux camps d'internement !

La loi prévoit des centres spécifiques où sont envoyées des personnes qui n'ont commis aucun délit, mais dont le comportement ne plaît pas ou dérange. Dans le débat parlementaire, certains ont parlé de camps d'internement fermés.

Les criminels sont sanctionnés par le droit pénal et détenus si nécessaire au terme d'un procès. Les personnes qui refusent de collaborer à leur renvoi sont sanctionnées par une détention administrative, contrôlée par un juge. Ceux qu'on estime comme « récalcitrant » pourront être envoyés dans un centre spécifique, sans décision écrite ni contrôle judiciaire. Cela étendra le règne de l'arbitraire !

NON à des procédures d'asile qui dérogent à la loi

Le parlement a décidé d'autoriser le Conseil fédéral à expérimenter des procédures tests, sans base légale, en dérogation à la loi sur l'asile. Cette dérogation est contraire à la séparation des pouvoirs et au fonctionnement démocratique de nos institutions. Première mesure test annoncée : la réduction drastique des délais de recours .



RÉFÉRENDUM
STOP AUX MESURES URGENTES DE LA LOI SUR L'ASILE

Les citoyennes et les citoyens soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), **que la modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi) (Modifications urgentes de la loi sur l'asile)** soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et les électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton	No postal	Commune politique

No	Nom, Prénom (à la main, en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					
5					

Expiration du délai référendaire: 17 janvier 2013

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ..... (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Sceau:

Lieu ______________________ Date ______________________

Signature manuscrite ______________________ Fonction officielle ______________________

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée rapidement - merci! L'attestation de la qualité d'électeur ci-après sera demandée par le comité référendaire.

Renvoyer si possible avant le 15 décembre 2012 à l'adresse suivante: Coordination contre l'exclusion et la xénophobie
Case postale 182 - 1211 Genève 7